

**Délibération n°10**

Effectif légal du Conseil de  
Communauté :  
61

Nombre de Conseillers  
en exercice :  
61

Nombre de Conseillers  
présents ou représentés :  
56

Nombre de votants :  
56

Date de convocation :  
5 juillet 2017

Date d'affichage  
du compte-rendu :  
19 juillet 2017

**Objet :**  
**Rapport n°10 : Tableau des  
effectifs**

L'AN deux mille dix-sept, le 11 juillet, le conseil communautaire, convoqué le 5 juillet 2017 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 19 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

**PRESENTS :**

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacqueline DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Jacques LAMY, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

**ABSENTS EXCUSÉS :**

*Absents, ont donné pouvoir à :*

- Mme Marie CACERES, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- M François CHEVILLE, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- M Daniel GRENET, a donné pouvoir à M Pierre PECOUL
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à M Claude BOILON
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à Mme Nicole PICHARD
- Mme Nicole LAURENT, a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- Mme Anne-Karine QUEMENER, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD

*Absents :*

- M Lionel CHAUVIN
- Mme Danielle FAURE-IMBERT
- Mme Florence PLANE
- M Thierry ROUX
- Mme Catherine VILLER-MICHON

< > < > < > < > < >

**Secrétaire de Séance :**

Mme Nicole PICHARD

Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20170711-  
DELIB2017071110-DE  
Date de télétransmission : 19/07/2017  
Date de réception préfecture : 19/07/2017

## Rapport n°10 : Tableau des effectifs

Pour des nécessités de services, les postes suivants doivent être créés et/ou supprimés :

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Services	Date d'effet
Puéricultrice de classe supérieure	Remplacement d'un départ par mutation à la crèche familiale	Puéricultrice de classe normale	Petite enfance	01/08/2017
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Recrutement par mutation au service ADS	Néant	Autorisation du droit des sols	12/07/2017
Néant	Départ retraite au service ADS	Rédacteur	Autorisation du droit des sols	01/08/2017
Adjoint d'animation - Temps complet	Pérennisation d'un emploi à mi-temps, occupé par un contractuel du RAM	néant	Petite enfance	01/08/2017
Attaché territorial	Création pour le pôle aménagement et développement durable	Néant	PLU/ service urbanisme	01/08/2017
Attaché territorial principal à temps non complet 0.3 ETP	Modification du taux d'emploi du poste, à la demande de l'agent	Attaché territorial principal à temps complet	Culture	01/09/2017
Educateur de jeunes enfants	Nomination d'un agent suite à réussite à concours	Un poste d'adjoint technique	Petite enfance	01/08/2017

Par ailleurs, une réflexion a été menée sur la situation du personnel des crèches de RLV au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

A la lumière de cette étude, il s'avère que certains agents recrutés sur des emplois non permanents en attente de données consolidées nécessitent une pérennisation de leur emploi afin de garantir les taux d'encadrement réglementaire.

Les agents étant déjà présents dans les effectifs, les incidences budgétaires sont nulles.

Le schéma organisationnel proposé pour la rentrée 2017 doit permettre :

- de respecter les taux d'encadrement et garantir une continuité de service,
- de limiter les postes ayant plusieurs affectations géographiques,
- de repositionner les équipes d'encadrement et rationalisant les moyens.

Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Services	Date d'effet
3 postes d'adjoint d'animation à temps complet	Pérennisation d'emplois occupés par des contractuels, afin de respecter les taux d'encadrement	néant	Multi accueil de Riom	01/08/2017
1 poste d'adjoint technique à temps complet	Pérennisation d'emplois occupés par des contractuels, afin de respecter les taux d'encadrement	néant	Poste mutualisé entre la Crèche de St-Ours à 50% et la crèche de Sayat pour les 50% restants	01/08/2017
1 poste d'adjoint technique à temps complet	Augmentation du temps de travail du poste pour une réorganisation des crèches de Volvic et Pagnat	Un poste d'adjoint technique à temps non complet (28h30)	Réorganisation des crèches de Volvic et Pagnat	01/08/2017
1 poste d'adjoint technique à temps complet	Augmentation du temps de travail du poste pour une réorganisation des crèches de Volvic et Pagnat	Un poste d'adjoint technique à temps non complet (31h)	Réorganisation des crèches de Volvic et Pagnat	01/08/2017
1 poste d'adjoint technique à temps non complet 0.5 ETP	Pérennisation poste crèche d'Ennezat		crèche d'Ennezat	01/08/2017
Néant : réorganisation interne et augmentation de taux d'emplois d'auxiliaires de puériculture pour compenser.	Suite départ en disponibilité pour convenances personnelles	Un poste de puéricultrice classe normale	Directrice de la crèche de PAUGNAT	01/09/2017

**Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité, autorise la création et la suppression des postes susvisés, aux dates indiquées dans le tableau, pour des nécessités de service**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.**

**Pour extrait conforme.  
A Riom, le 12 juillet 2017**

**Le Président**

**Frédéric BONNICHON**



Accusé de réception en préfecture  
063-200070753-20170711-  
DELIB2017071110-DE  
Date de télétransmission : 19/07/2017  
Date de réception préfecture : 19/07/2017